



Discours – Colloque "Quelle ambition pour l'industrie en Ile-de-France"

Mardi 8 novembre 2011

9 h 00

Hémicycle – Conseil régional IDF

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le président,

Je vous remercie d'avoir répondu à l'invitation du Conseil économique, social et environnemental régional, cette seconde assemblée régionale que j'ai l'honneur de présider, dont je vais vous dire quelques mots rapidement avant d'aborder le coeur de notre réunion.

Placé auprès du Conseil régional, comme le précise le Code Général des Collectivités territoriales, le CESER a pour mission première de contribuer par ses Avis à l'administration de la région.

Le président de l'Exécutif régional, Jean-Paul HUCHON, doit nous saisir obligatoirement dans un grand nombre de domaines tels les documents budgétaires, les documents de planification, les schémas directeurs, les orientations générales dans tous les secteurs où le Conseil régional a compétence, et, depuis les lois Grenelle, sur les orientations spécifiques en matière d'environnement.

Le président peut, de manière facultative, nous saisir également pour études ou pour avis sur tout projet à caractère économique, social, culturel, environnemental et les autosaisines.

Les rapports, avis, communications qui résultent de tous ces travaux sont produits par les 128 membres du CESER, répartis en 4 collèges : le 1^{er} est celui du monde économique, le 2^{ème} représente les organisations syndicales de salariés; le 3^{ème} réunit les mandataires d'organismes de la vie collective, d'associations et de fondations, le 4^{ème} étant composé de quelques personnalités nommées directement par le Préfet.

Tous les membres siègent dans les commissions thématiques qui sont au nombre de 11, ainsi que dans deux commissions dites spécialisées mises en place par notre Bureau pour répondre à des questions particulières, et enfin, dans une section Prospective et Planification.

Créée en 1963, sous la forme d'un Comité consultatif économique et social, notre assemblée avait alors vocation à ne traiter que les questions d'aménagement du territoire tel que le Schéma Directeur d'Aménagement et

d'Urbanisme de la Région Parisienne, le SDAURP de 1965.

Ce domaine est encore aujourd'hui au cœur de notre métier si je puis dire, avec le SDRIF - de grande actualité; mais notre champ de compétence s'est élargi à tous les sujets concernant notre territoire et nos populations : le logement, les transports, l'emploi, la formation, la culture, la santé, les loisirs, etc.

Les 128 membres que nous sommes avons la volonté d'apporter nos réflexions, propositions, suggestions, recommandations dans tous ces domaines pour témoigner de notre ancrage dans le territoire et le quotidien francilien et avec l'objectif premier d'éclairer les décideurs, en priorité les élus régionaux, qui ont à faire les choix politiques que nous savons.

La rencontre de ce jour, avec vous toutes et tous, dans le cadre de ce colloque, est aussi l'expression de notre souci au sein du CESER, d'aborder une question cruciale, une vraie question sociétale, celle de l'Industrie en Ile-de-France, 1^{ère} région industrielle française, territoire, qui, de l'avis général, comme du nôtre,

est victime d'une réelle désindustrialisation et ce depuis de nombreuses années. Il convient donc d'analyser, ensemble, cette situation et de chercher à dégager les voies et moyens d'une nouvelle ambition pour le développement économique, social et de l'emploi sans tarder, en profitant de la dynamique Grand Paris et de son attractivité.

Le CESER est – chacun peut le comprendre – naturellement attentif et sensible à ce genre de difficulté, compte tenu de sa composition et donc de sa représentativité des milieux économiques et sociaux.

Dés 1985, il a présenté un rapport intitulé "Evolution à moyen terme de l'activité économique et de l'emploi en Ile-de-France" et a, pour la 1^{ère} fois, mis en exergue le mot "désindustrialisation".

Dans les années suivantes, se sont enchainés des travaux qui ont précisé nos préoccupations et nos analyses conduisant à des propositions. Je vise les rapports de septembre 1993 sur "L'évolution du tissu industriel en Ile-de-France" et, pour faire court, celui d'octobre 2005 dont le titre est "l'Industrie en Ile-de-France – son rôle

dans le développement économique et l'équilibre de l'emploi de la région" – Il est signé par Isabelle DROCHON, ancien membre du CESER au titre des Jeunes Chambres Economiques, que je veux saluer, car elle est présente dans cet hémicycle ce matin.

Nous n'avons pas interrompu notre réflexion en 2005 mais nous sommes, au contraire, entrés dans le vif du sujet, si je puis dire.

Par exemple, en 2008 nous avons traité de la "filiale automobile", puis en 2009, des "pôles de compétitivité", avant de revenir en 2010 à cette filière essentielle en Ile-de-France, celle de "l'automobile".

Notre calendrier 2011 a été occupé au printemps dernier par un travail sur "les entreprises de taille intermédiaire" d'une part et la "stratégie régionale de développement économique et d'innovation", d'autre part, ce dernier dossier traduisant la volonté du Conseil Régional d'ouvrir l'avenir de l'économie francilienne vers des horizons nouveaux qui, pour autant, n'oublie pas la place et le rôle de l'industrie francilienne avec toutes ses composantes.

Je salue d'ailleurs le vice-président Jean-Paul PLANCHOU, en charge du développement

économique et de l'innovation notamment, qui assume la responsabilité de ce lourd dossier de la SRDEI auquel nous voulons apporter tout notre appui car nous savons qu'on ne répondra pas aux défis du futur comme le changement climatique, la préservation des ressources naturelles ou la santé, sans l'industrie, source de progrès et indispensable dans la production de savoir et de bien-être.

J'ai voulu résumer en quelques dates la préoccupation du CESER depuis 25 ans, car c'est bien dans cette durée que s'est inscrite la situation d'affaiblissement apparent et profond de l'industrie francilienne.

Nous savons que l'Etat, de son côté, a manifesté ses inquiétudes en prenant des initiatives que les milieux industriels ont accompagnés.

Je pense aux Etats Généraux de l'Industrie en 2009, avec la semaine de l'Industrie en Ile-de-France, en avril dernier, les milieux industriels menant le combat, eux-mêmes, sur le terrain, avec l'ensemble des secteurs et des entreprises, les uns et les autres, plus mobilisés que jamais.

C'est bien ce mot "mobilisation" qui d'ailleurs, est porté par l'opinion si j'en juge par les titres

qu'affichent la presse et les médias en 2010 et 2011.

Le journal "Le Monde", le 4 novembre dernier, dans un éditorial titrait sur "l'erreur fatale de la désindustrialisation".

Le Conseil d'analyse économique avait appelé de son côté, dans la Tribune du 27 juin 2011, à la "refondation de la politique industrielle".

J'ajoute deux autres témoignages qui sont très récents : Madame Clara GAYMARD, présidente de Général Electric France, le 6 octobre dernier, déclarait : "L'industrie revient au cœur du débat : dans une conjoncture économique incertaine, il faut une mobilisation forte en faveur de l'industrie".

Enfin, les Echos du 27 octobre ont titré : "Rendez-nous notre Industrie!". C'est tout un programme !

Il y a quelques jours, un journaliste qui est présent ce matin, ici-même, me demandait pourquoi le CESER avait voulu réunir ce colloque intitulé "Quelle ambition pour l'industrie en Ile-de-France".

Sa question était on ne peut plus légitime. Ma réponse fut basée sur ce que je viens de vous

dire en ouverture de cette journée : le CESER, inquiet de la désindustrialisation et de ses conséquences économiques, sociales et d'emploi, a constaté, analysé, proposé depuis 25 ans; l'urgence est maintenant là, plus que jamais, car la crise qui frappe profondément notre économie ne sera vaincue que si l'industrie en priorité, tient toute sa place en étant le socle sur lequel se grefferont tous les autres secteurs, notamment les services.

Je remercie donc par avance l'ensemble des intervenants qui vont se succéder tout au long de la journée dans les 3 tables-rondes et qui vont exprimer leurs expériences, leurs opinions et leurs propositions.

La présence du président du Conseil Régional, Jean-Paul HUCHON, à nos côtés, est la marque de l'appui qu'il apporte en permanence à la deuxième assemblée, dont il connaît l'engagement pour aider notre région, ses populations et ses entreprises, en tout temps et, plus que jamais lorsque les circonstances sont difficiles, comme en ce moment, où l'Ile-de-France comme notre pays, et comme l'Europe, vivent une crise aigüe.

Merci à vous, Cher Jean-Paul de votre présence, merci à chacune et chacun et merci à notre animateur, notre guide, Christophe-Emmanuel LUCY, journaliste, éditorialiste, grand reporter à qui nous avons confié les rênes.
